



Nom du projet/activité	Heifer Project International
Numéro de référence:	HPI20230720
Pays:	Haiti

DEMANDE DE PROPOSITION

No. HPI20230720

Recrutement d'un Consultant National pour la mise à jour du revenu minimum vital (*Living Income Benchmark*) dans les zones d'intervention d'Heifer Project International

Date de publication de la Demande de Proposition :	7 novembre 2024
Durée du contrat:	30 jours (étalés sur 2 mois)
Date limite de soumission des questions :	14 novembre avant 2h00pm
Date limite de soumission des propositions :	22 novembre 2024 avant 10h00am
Soumission électronique à l'attention de :	PROCUREMENT HEIFER
Soumission électronique :	logistique-ht@heifer.org
Renseignements pour toute demande de renseignements au sujet de cette Demande de Propositions :	logistique-ht@heifer.org

TABLE DES MATIERES

- I- Contexte
- II- Objectif de la consultation
- III- Tâches spécifiques et responsabilités spécifiques
- IV- Résultats attendus
- V- Méthodologie
- VI- Coordination & appui
- VII- Qualifications requises
- VIII- Procédure de sélection et durée de la prestation
- IX- Livrables, calendrier et conditions de paiement
- X- Documents de candidature
- XI- Normes & politiques de l'organisation

I. Contexte

Heifer Project International est une Organisation Non Gouvernementale à but non lucratif apportant son expertise de plus de vingt (20) ans dans l'agriculture et l'élevage dans le souci de donner de meilleures conditions de vies aux familles bénéficiaires. La mission globale : « Combattre la pauvreté et la faim par le biais d'un développement communautaire durable ».

Des efforts sont déployés actuellement dans plus d'une vingtaine de communes réparties dans les départements du Sud, du Nord, du Nord-Ouest, de l'Artibonite et tout le long de la frontière avec la République Dominicaine à travers. Cela se fait à travers ces 5 principaux projets cités en dessous :

- Amélioration du Flux des Services Ecosystémiques dans les Bassins Versants Biologiquement Riches de la Région Sud d'Haïti (*Couramment appelé : Biodiversité Sud*) ;
- Amélioration de la Résilience climatique dans la région des Trois-Rivières en Haïti grâce à la Gestion intégrée des inondations (*Couramment appelé : Résilience climatique bassins versants Trois-Rivières*)
- Le Programme d'Appui à la Rentabilisation de l'Elevage (*PARE*)
- Le projet Renforcement de la résilience économique et agricole à la frontière entre Haïti et la République dominicaine (*Agrifront*)
- Le projet Paysages Résilients – Nord

Heifer a donc actuellement un portfolio avec des projets dans différents domaines, dont :

- 1- L'environnement durable et le changement climatique
- 2- La protection de la biodiversité
- 3- La gestion des bassins versants
- 4- Le renforcement de système de marché
- 5- Le renforcement du système de production végétale et agroforestier
- 6- La production animale et la santé animale
- 7- Etc,

Les projets sont implémentés dans différents départements dont le Sud, le Sud-Est, le Nord-Ouest, l'Artibonite, le Nord et le Nord-Est.

II. But et Objectif de la consultation

Comme mentionné plus haut, l'objectif stratégique de Heifer International est de combler l'écart entre les revenus réels et revenu minimum vital pour des milliers de familles de petits exploitants agricoles en Haïti d'ici 2030. Par revenu vital nous entendons : « *Tous les revenus qu'un ménage a gagnés/générés ou transférés, qu'ils soient en espèces ou en nature, suffisants pour permettre à tous les membres du ménage de s'offrir un niveau de vie fondamentale.* »

Pour garantir que ce revenu minimum vital de référence reste valide et pertinent, HPI Haïti cherche à recruter un consultant qualifié ayant fait ses preuves en matière de conduite d'études socio-économiques en Haïti, pour effectuer la collecte de données sur le revenu vital de référence (LIB) dans cinq départements où nous avons des projets en cours d'exécution.

Cet exercice devra nous permettre de comprendre les écarts de revenus des petits exploitants agricoles par rapport au montant qui leur permettrait de mener une vie décente et durable.

Processus d'analyse comparative du revenu vital de Heifer

Heifer International intègre l'approche du revenu vital pour mesurer le succès. Cette approche a été développée par Anker et Anker (2017) et adaptée par l'équipe de Suivi, Evaluation et Apprentissage d'Heifer International pour s'adapter au contexte de mise en œuvre des projets d'Heifer dans les zones agricoles rurales reculées. Heifer a développé son processus d'analyse comparative du revenu vital en s'appuyant sur les travaux de la méthodologie du salaire vital d'Anker et sur la communauté de pratique du revenu vital. Un Heifer Living Income Benchmark (LIB) garantit des mesures comparables dans toutes les zones de projet Heifer et constitue la norme utilisée lors de la conception des projets Heifer.

Le LIB est un point de référence régional pour le revenu minimum dont les personnes ont besoin pour pouvoir s'offrir un niveau de vie décent. Il se compose des coûts d'une alimentation nutritive, d'un logement décent, d'autres besoins de base (comme l'éducation et les soins de santé), d'une épargne pour les chocs/besoins futurs (résilience) et, parfois, d'un soutien aux personnes extérieures au ménage. Des données primaires et secondaires sont utilisées pour définir la « décence » et le coût de chaque composante du LIB.

III. Tâches spécifiques et responsabilités spécifiques

Sous la supervision du manager de l'unité S&E, le consultant travaillera en étroite collaboration avec les Officiers de S&E et l'équipe technique de Heifer Haïti et doit tenir compte dans la méthodologie des tâches suivantes :

- **Planification du travail** : Une session de travail préliminaire sera tenue avec l'équipe de Heifer International Haïti, dont l'unité S&E pour affiner la portée du travail, comprendre pleinement la méthodologie du revenu vital de Heifer et planifier la recherche sur le terrain (enquête ou entretien). Cela impliquera également l'examen de tous les outils et modèles applicables
- **Revue documentaire selon l'approche Revenu Minimum Vital** : Examiner les données/informations secondaires nationales de l'IHSI, du ministère du commerce ou d'autres institutions nationales, internationales en mettant l'accent sur les zones ciblées par

les projets. La revue documentaire devrait aboutir à une estimation de la fourchette de valeurs attendue pour toutes les composantes du revenu vital (Taille du ménage, Régime alimentaire nutritif, Logement décent, Education et Soins de santé, Epargne pour les chocs/besoins futurs (résilience) et, parfois, soutien aux personnes extérieures au ménage).

- **Préparez et présentez un rapport initial** : Le rapport doit démontrer la compréhension de la mission par les consultants et doit détailler une répartition des activités, des délais et de la méthodologie/approche à utiliser.
- **Proposer un cadre méthodologique** : Heifer dispose déjà d'un ensemble d'outil standard pour le calcul du revenu minimum vital. Dans sa proposition méthodologique le consultant travaillera avec le M&E Manager pour voir s'il y a lieu d'adapter ces outils à la réalité haïtienne et proposera aussi d'autres exercices supplémentaires au besoin.
- **Collecte de données** : Le consultant aussi responsable de la collecte de données primaires utilisant à la fois des méthodes de collectes quantitatives et qualitatives. Nous anticipons au moins 3 entrevues avec des informateurs clés et 1 focus groupe par commune sélectionnée. Pour cet exercice, le consultant sera accompagné par les Officiers M&E des différents projets et/ou le M&E Manager.
- **Analyse et traitement des données** : Il s'agira à ce stade de définir le revenu minimum vital par département. Il analysera, expliquera les différences observées entre les différents couts et par département.
- **Soumission rapport intermédiaire Présentation résultats** : Une session de présentation des trouvailles sera planifiée pour l'équipe technique de Heifer Haiti et au niveau régional pour leur présenter un rapport intermédiaire, les principales trouvailles. Ce sera l'occasion pour le consultant de présenter et discuter des résultats obtenus des collectes de données dans les différentes zones d'implémentation
- **Rédaction de rapport final** : Le report final aura 2 parties, dont les grandes lignes seront :
 - Un rapport narratif sur Word où le consultant présentera le processus menant aux calculs des LIB. Il présentera aussi l'approche méthodologique utilisée, les outils et sources de données. Les hypothèses, les limites de l'approche

L'autre partie sera un tableur Excel données par Heifer que le consultant remplira en fonction des résultats obtenus.

IV. Résultats attendus/ Livrables

Dans le cadre de cette consultation, nous attendons que la personne retenue accomplisse avec succès les résultats suivants :

- Déterminer le coût moyen du régime alimentaire par famille
- Déterminer le coût moyen d'un logement décent par famille
- Déterminer le coût d'autres dépenses de bases (qui ne sont ni alimentaire, ni hébergement) : éducation, santé, habillement, communication, ...)
- Fixer un montant pour les imprévus, les dépenses inattendues par famille
- Déterminer un montant pour l'entre-aide dans le cas où la famille serait appelée à aider un proche, un voisin

- Consolider tous les coûts, rubriques au-dessus pour établir le revenu minimum vital¹
- Préparer un rapport final sur le revenu minimum vital

V. Méthodologie

Comme mentionné plus haut, Heifer dispose déjà de documents méthodologique et d'outils pour définir le revenu minimum vital dans une zone d'intervention. Là où l'aide du consultant est attendu c'est dans la révision de ces outils et leur adaptation à la réalité haïtienne. Le consultant appuiera aussi dans la définition des échantillons, le choix des informateurs clés, la revue de littérature et la consultation de données secondaires.

VI. Coordination et appui

Ce sera à Heifer Haiti de coordonner toutes les activités en lien à cette étude. En conséquence, le consultant réalisera la mission sous la supervision du directeur pays de Heifer Haiti à qui il soumettra la note de cadrage méthodologique, le rapport préliminaire pour un examen et la version finale en considérant les commentaires reçus. Tous les outils et livrables seront cependant soumis au directeur pays et à l'équipe technique de Heifer Haiti pour validation.

Le manager de l'unité sera le point focal pour faire la coordination des activités de collectes sur le terrain. Il accompagnera le consultant pour la collecte des données ou déléguera aux officiers M&E des projets

VII. Qualifications requises

Le ou la consultant(e) doit avoir les qualifications suivantes :

- Détenion d'un diplôme au moins de master en agronomie, en économie ou tout autre domaine pertinent
- Au moins 10 ans d'expérience dans la conduite d'évaluation, de recherches en économies ou dans des projets de développement
- Expériences prouvées/démontrées dans la conduite d'études similaires
- De solides compétences en recherche qualitative et en analyse de données
- Des compétences avérées en statistiques, en rédaction de rapport technique et de présentation orale, à la fois en français et en anglais

¹ Le revenu minimum vital sera défini par département, à moins que le consultant ait des arguments valides pour pouvoir dire qu'ils sont sensiblement égaux dans 2 départements

VIII. Procédure de sélection

Le recrutement sera effectué sur la base de critères de qualité. Un comité d'évaluation sera constitué et la proposition technique comptera pour 70% de la note, la proposition financière pour 30% de la note finale. Les éléments définissant cette qualité sont décrits en dessous.

a) Proposition technique

Pour la proposition technique, les éléments à considérer dans son développement sont :

- ✓ Compréhension du mandat
- ✓ Démarche technique et méthodologique (Cohérence et raison d'être de la démarche) ;
- ✓ Un plan de travail clair et complet (ébauche), décrivant les principales activités, les personnes responsables et le calendrier.
- ✓ Démonstration de capacité organisationnelle : Les expériences et activités passées liées au thème de l'étude. Les informations de référence doivent inclure le lieu et une brève description du travail effectué.
- ✓ Au moins trois références d'autres clients pour lesquels des missions similaires ont été entreprises avec les coordonnées de chacun.
- ✓ Les CV du consultant en chef et des personnes clés qui l'accompagnera dans sa mission.

b) Proposition financière

Cette proposition inclura un budget détaillé, avec des narratifs expliquant chaque ligne de dépenses. L'appréciation du comité d'évaluation portera principalement sur :

- ✓ Le personnel prévu pour mener à bien cette consultation
- ✓ Les honoraires journaliers proposés,

La logistique prévue pour cette consultation

IX. Livrables, calendrier et conditions de paiement

La mission se déroulera sur une durée maximale de 30 jours (repartis sur 2 mois), à compter de la date de début du contrat jusqu'à la remise de la version finale du rapport. Le paiement dépend de l'approbation de la direction de Heifer et sera effectué en trois versements. Le tableau suivant explique le processus.

Livrables	Durée	Condition de paiement
Note de cadrage de la mission, avec la méthodologie et les procédures, les différentes phases et les acteurs clés à rencontrer, ainsi que les	Une semaine après la rencontre le contractant	30 % du montant du contrat, après approbation du premier livrable par le Client

outils développés ou adaptés		
Rapport intermédiaire	A définir pendant la rencontre de cadrage	30 % du montant du contrat, après approbation du deuxième livrable par le Client
Rencontre de présentation des trouvailles	Une semaine après soumission du rapport intermédiaire	
Rapport final complet	Dans un délai de deux semaines après la fin des missions de terrain	40 % du montant du contrat, après approbation du deuxième livrable par le Client

N.B : Le rapport narratif final de la mission et tous autres documents seront rédigés en français et en anglais et transmis en version électronique (via courriel) par le consultant, à l'attention du Chef de Projet, pour approbation, en format Word, police "Times New Roman taille 12", justifié.

X. Documents de candidature

Les candidats(es) intéressés(es) sont priés(es) d'envoyer leur dossier avec les documents suivants :

1. Lettre de motivation
2. Une proposition technique contenant :
 - Note explicative sur la compréhension des TdR ;
 - Approche méthodologique et du plan de travail ;
 - CV détaillé avec références de 3 clients.
3. Une proposition financière en dollars US
4. Les documents légaux à jour
5. Un minimum de 4 références pour des travaux similaires réalisés

XI. Normes & politiques de l'organisation

A. Limitations

Cette DP ne représente pas un engagement d'attribution d'un contrat, de paiement des frais engagés dans la préparation d'une réponse à cette DP, ou d'obtenir ou de contracter des services ou des fournitures. La génisse se réserve le droit de financer l'une ou l'autre des demandes présentées et se réserve le droit d'accepter ou de rejeter dans son intégralité et son pouvoir discrétionnaire absolu toute proposition reçue à la suite de la DP.

B. Propriété

Article 13.1. Propriété en général. Sous réserve de l'article 12.2 ci-dessous, toute propriété intellectuelle (y compris, mais sans s'y limiter, les droits d'auteur, les marques de commerce, les marques de service et les brevets), les droits de propriété intellectuelle, les livrables, les manuels, les œuvres, les idées, les découvertes, les inventions, les produits, les écrits, photographies, vidéos, dessins, listes, données, stratégies, matériaux, processus, procédures, systèmes, programmes, appareils, opérations ou informations développées en totalité ou en partie par ou pour le compte de l'entrepreneur ou de ses employés ou agents en relation avec le service et/ou marchandises (collectivement, le « produit de travail ») sont la propriété exclusive de HPI. Sur demande, l'entrepreneur doit signer tous les documents et prendre toutes les mesures nécessaires pour confirmer ou perfectionner la propriété exclusive de HPI du produit de travail.

Article 13.2. Propriété intellectuelle antérieure. Toute propriété intellectuelle appartenant à une Partie avant la date d'entrée en vigueur (« propriété intellectuelle antérieure ») doit demeurer la propriété exclusive et exclusive de cette Partie. En ce qui concerne l'une des adresses IP antérieures de l'entrepreneur incluses dans le produit de travail, l'entrepreneur conserve la propriété et accorde par la présente à HPI un droit permanent, non exclusif, sans redevances, dans le monde entier, irrévocable, et une licence d'utilisation, de copie, de reproduction, afficher, modifier, réviser, exécuter et distribuer ladite propriété intellectuelle, dans n'importe quel format ou n'importe quel support, dans le cadre du produit de travail.

Article 13.3. Travail fait pour la location. Dans la mesure où les lois sur le droit d'auteur s'appliquent au produit de travail, les Parties conviennent que (a) HPI a spécialement commandé ou commandé le produit de travail, b) le produit de travail est une "œuvre faite pour la location" en vertu des lois des États Unis sur le droit d'auteur, et c) HPI est considéré comme l'auteur de celui-ci et doit posséder tout droit, le titre et l'intérêt qui y sont. Dans la mesure où ces droits, en tout ou en partie, ne sont pas acquis dans HPI comme un «travail fait pour la location», entrepreneur par la présente subventions irrévocablement, assigne, et les transferts à HPI, exclusivement et à perpétuité, tous les droits de l'entrepreneur de toute nature ou de nature, maintenant connu ou par la suite conçu, dans, et dans le cadre du produit de travail, et HPI doit posséder uniquement et exclusivement tous les droits qui s'y contancient, et dans les éléments de celui-ci, y compris, mais sans s'y limiter, tous les droits alliés, auxiliaires, subsidiaires, accessoires et d'adaptation. L'entrepreneur renonce par la présente à tous les droits connus sous le nom de « droits moraux » et à tous les droits similaires que l'entrepreneur peut avoir en rapport avec le produit de travail. La description des services et/ou des marchandises fournis dans le présent accord ne limitent en rien la façon dont HPI peut utiliser le produit de travail.

C. Règlements applicables

Les soumissionnaires doivent être légalement enregistrés pour opérer en Haiti et se conformer à la législation locale applicable, y compris l'achat non limité au droit du travail, les exigences financières, les impôts, etc.

Les soumissionnaires seront également tenus de se conformer aux politiques et normes de HPI

